

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade, showing temperature readings for October 10, 1904.

La Prospérité du Sud.

Cette année d'élection présidentielle va faire exception à la règle, et au lieu d'être une année de plus de prospérité dans le Sud, elle sera une année de plus de prospérité dans le Sud.

Tout au contraire de ce qu'on constatait avec peine autrefois, l'activité semble redoubler, et les statistiques nous montrent que dans toutes les branches les progrès sont sensibles.

Et ce qui est le plus frappant dans cette situation exceptionnelle, anormale pour ainsi dire, l'argent recule à un bon marché presque sans précédent dans des circonstances semblables.

Une telle prospérité est d'autant plus encourageante qu'elle se manifeste en ce moment, et il est permis d'en conclure que le Sud peut regarder l'avenir avec confiance.

Il est à espérer que le parti démocratique remplacera sa pouvoir le parti républicain, mais que les intérêts des vaincus de l'élection de novembre ne seront pas à sauter le Sud, il est sauvé d'avance.

Une famille qui vit longtemps.

Une famille qui a vécu longtemps est bien celle de deux banquiers, bien connus, de Londres, morts récemment.

La famille se composait de 8 enfants, 5 frères et 3 sœurs, les quelles vivent encore. Les 5 frères ont mort à l'âge respectif de 82, 82, 91, 75 et 83 ans. Les 3 sœurs ont actuellement 101, 91 et 87 ans.

L'âge à toutes ses facultés; elle entend et voit parfaitement, et peut marcher sans l'aide d'un can bâton. Et elle ne songe nullement à partir bientôt....

apparaissent les grosses pièces de vermeil, avec les bois et les nappes, sur les épaules des valets qui suivent les écuyers tranchants, et, digne, solennel, fermant la marche, l'épée au côté comme Vatel en personne, Charlemagne-César-Alexandre-Anibal Paté, maître d'hôtel et chef des cuisines de M. le duc de Morcef.

Maître de la conversation particulière ont roulé tout naturellement sur les péripéties de la chasse si mouvementée de la journée.

Mais voici qu'un mot a fait subitement le silence dans tous les groupes, les yeux et les oreilles se sont curieusement tournés du côté de madame Hurrayre, répondant d'une voix à la fois émue et grave au duc de Morcef, son voisin:

—Oui, mon cher ami, j'ai vu l'enfant tirer sur M. Leferrier, qui est tombé aussitôt à la renverse, comme une masse, sans pousser un cri.

—Si j'osais, Sabine, ou plutôt, si je ne craignais de vous forcer à revoir cette scène, je vous demanderais, vous que le hasard a rendu particulièrement spectatrice, de nous la retracer dans sa sincérité. Aussi bien, j'ignore encore exactement, et nous ignorons tous autant que nous sommes, j'en suis sûr, comment s'est passé ce drame, le mobile qui a poussé un enfant à commettre un pareil crime....

LA Sépulture de Mirabeau.

Le 15 février 1791, six semaines avant sa mort, Mirabeau avait acquis pour 50 000 livres, par bail emphytéotique, le château de Marais, à Argenteuil. Il se plaisait fort dans cette demeure qu'il avait fait restaurer et qu'il avait meublée assez luxueusement. Il désirait l'enter dans le goût de l'époque de "fabriques" pittoresques, c'est-à-dire de pavillon, de labyrinthes, de statues symboliques dressées parmi les peupliers.

C'était là que l'orateur venait se reposer de ses travaux d'homme et se préparer aux luttes parlementaires. — Presque chaque soir il revenait de Paris en cabriolet dans sa maison d'Argenteuil. Et c'est seulement dans les derniers jours, lorsqu'il sentit ses forces disparaître, qu'il vint s'installer dans son hôtel de la Chaussée-d'Antin.

Le goût qu'il avait pour sa propriété suburbaine fait comprendre la volonté qu'il a exprimée dans son testament, rédigé deux heures avant sa mort. "Je veux être inhumé dans la chapelle de ma maison d'Argenteuil, où je désire que les cendres de mon père et de ma grand-mère soient rapportées."

L'assemblée ne laissa pas accomplir le vœu qu'avait formé Mirabeau, au fait qu'il fut transporté au Panthéon.

Après le 9 thermidor, les dépouilles du tribun furent exposées au Panthéon. L'armoire de fer avait été ouverte, on connaissait le rôle qu'avait joué Mirabeau avec sa cour. Ses restes furent exhumés sans honneur, du "temple" où se trouvait la place à ceux de l'homme qui l'avait inséjourné dans ses écrits — Marat.

On fut porté le cercueil qui renfermait le corps de Mirabeau. —Quelle est la sépulture définitive où il repose? Tels sont les points du problème qui a tourmenté plusieurs fois les érudits, historiens et archéologues — et que vient de tenter de résoudre un sous-archiviste de la Seine, M. Ernest Cocyte, qui a transmis une très intéressante communication à la commission du Vieux Paris.

Un fait, grâce à M. Cocyte, reste tout d'abord acquis: il est certain que le corps de Mirabeau fut, à sa sortie du Panthéon, transporté au cimetière de Saint-Etienne-du-Mont, retiré postérieurement du cercueil de plomb où il était encloué et inhumé dans le cimetière, selon une lettre fort intéressante que M. Cocyte a pu retrouver.

Cette pièce est conservée dans un des recueils manuscrits qu'a légués M. Parent de Rosan.

M. Parent de Rosan, esprit curieux et que le dix-huitième siècle intéressait vivement, avait eu la patience de déposer un nombre considérable de dossiers du bureau des domaines de l'Etat, et de la préfecture de la Seine; et il eut soin de copier les documents qui lui paraissaient présenter un caractère plus précieux pour l'histoire. Ainsi sa précaution nous vaut de pouvoir connaître certaines archives dont les originaux ont été détruits dans l'incendie de 1871.

Parmi ces notes, figurait la lettre suivante adressée à la sœur de Mirabeau, "27 vendémiaire an VII":

L'administration de département de la Seine à la citoyenne Lesteyrie du Saillant, rue de Seine, maison Mirabeau: "Pour satisfaire à votre désir

de recueillir les restes funéraires de votre oncle Mirabeau, nous vous autorisons à les faire exhumer du cimetière d'Etienne-du-Mont, où il a été déposé lors de sa sortie du Panthéon, à la charge pour vous de nous faire connaître le lieu où vous l'aurez fait transporter. Un des membres de l'administration municipale du onzième arrondissement en fera dresser procès-verbal.

"Quant à la remise du cercueil de plomb qui recelait le corps de votre frère, nous vous observons que c'est au ministre des Finances à l'ordonner....

"Salut et fraternité, "A. SAUZAT."

Cette pièce figurait dans les archives de l'Hôtel de Ville sous le numéro 636.

Or, il y a quatre ans, M. Cocyte avait découvert au cours des travaux de classement du fonds des domaines, aux archives départementales de la Seine, deux dossiers relatifs aux cercueils en plomb de Mirabeau et de Marat.

—On savait donc que ces cercueils étaient restés de 1795 à 1798 dans une des salles attenantes au cimetière de Saint-Etienne-du-Mont? —qu'ils étaient enterrés et presque mis en pièces — et qu'il était question de les faire servir au Muséum à des travaux de couverture lorsque la citoyenne Charlotte Kiquetti-Mirabeau, femme de Lesteyrie du Saillant, sollicita la remise du cercueil de son frère et que satisfaction lui fut donnée.

Le pieux dessin de la marquise du Saillant est ainsi précisé: elle songeait évidemment à offrir au mort une sépulture convenable. Et il est clair qu'elle a dû exécuter son projet. Mais une nouvelle question se pose: où fut inhumé alors Mirabeau?

M. Cocyte a interrogé le marquis du Saillant, arrière-petit-fils de M. de Lesteyrie. — La propriété du Saillant est en Corèze; il était peu probable que les restes du célèbre orateur eussent été transportés à une telle distance, considérable pour l'époque. — M. du Saillant, qui fut élevé dans ce domaine aux côtés de ses grands parents et de sa grand-tante, Mme de Vial-Castel, n'a jamais entendu dire que Mirabeau ait reçu une sépulture au Saillant.

Une autre hypothèse était vraisemblable: la sœur de Mirabeau avait sans doute songé à remplir la volonté exprimée par lui dans son testament, d'être enterré dans la chapelle de "sa maison d'Argenteuil".

En 1798, le Marais n'appartenait plus au Mirabeau. Sept mois après la mort de l'orateur, on avait transporté le corps de son père et de sa grand-mère de l'église des Bénédictines d'Argenteuil dans le caveau de la chapelle du Rosaire de l'église paroissiale. Dans l'église, contre le mur extérieur de l'abside, on peut voir une grande pierre tombale qui porte cette inscription: "Icy repose Françoise de Castellane, marquise de Mirabeau, modèle de piété et de vertus, heureuse épouse, mère heureuse, née en Dauphiné, en 1685. Morte à Paris, en 1769. Déposée à Saint-Sulpice, puis transportée ici, pour être réunie sous la même tombe avec son digne fils Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, surnommé l'Ami des Hommes, né à Pertuis, en Provence, le 4 octobre 1733, mort à Argenteuil le 11 juillet 1791. Priez Dieu pour leurs âmes."

M. Cocyte, après une enquête minutieuse et qui lui permit de retrouver la personne qui avait ouvert le caveau en 1863, a dû conclure que Mirabeau n'avait pas dû être inhumé au Marais, et certainement n'avait pas été transporté dans l'église d'Argenteuil.

Mme du Saillant habitait en 1798 l'hôtel Mirabeau, rue de Seine — qui existe encore actuellement au No. 6, de la même rue.

Le cimetière de Vaugirard était celui dans la circonscription duquel était comprise la rue de Seine.

En 1837, une partie fut désaffectée; une autre en 1856. "Le contenu des tombes abandonnées fut jeté à l'égout.... Les registres aujourd'hui disparus du cimetière de Vaugirard, auraient-ils emporté avec eux la solution de la question? N'est-il pas, en effet, écrit M. Cocyte, plausible de croire que Mme du Saillant fit inhumer son frère dans le cimetière où, en 1798 du moins, elle avait tout lieu de penser qu'elle serait elle-même déposée? L'hypothèse est séduisante; mais elle se heurte à une grave objection: Comment admettre que le gouvernement de Louis-Philippe et celui de Napoléon III aient laissé jeter à l'égout les restes de Mirabeau?"

En vain, l'archiviste réussit à retrouver le testament de Mme du Saillant. Fait in extremis, il est, au point de vue historique, sans intérêt, n'apporant pas la sépulture de Mirabeau en son sein.

M. Cocyte put aussi retrouver, au Père-Lachaise, dans le bouquet Delille, la tombe de la sœur de Mirabeau: la famille même en ignorait l'existence. — Mais il ne put relever aucune trace d'une sépulture de Mirabeau, dans les registres du Père-Lachaise, d'ailleurs, n'indiquent pas. Ainsi cette enquête si bien menée et si subtilement, n'a-t-elle pu résoudre le problème.

Du moins à elle précisée quelques points obscurs et écartés des affirmations légendaires. C'est pourquoi nous l'avons signalée.

Le Duel de M. de Pontalba.

M. Bidou, des "Débats", remémore un duel de l'ancien régime: le duel de M. de Pontalba, dont la "Correspondance Historique" a publié récemment les procès.

C'est une histoire extraordinaire, et combien, après de ces rencontres homériques paraissent mesquines et ridicules les duels-spectacles d'aujourd'hui!

M. de Pontalba était depuis deux ans lieutenant au régiment de la Guedeloupe, et en garnison à la Basse-Terre, lorsqu'étant au bal de la Comédie, le 11 février, un sieur X..., officier chassé du régiment, vint l'acoster. M. de Pontalba lui dit de se retirer; l'autre voulait tirer vengeance de ce mépris. Les camarades de M. de Pontalba l'empêchèrent de se battre. Mais comme il ne partageait pas leur sentiment, quelques minutes après, il réussit à sortir et ne trouva plus son adversaire.

Le surlendemain 13, ils se rencontrèrent sur le cours. Le sieur X... marcha sur M. de Pontalba et, la canne levée, lui demanda quand il voulait terminer cette affaire. "Je sautai en arrière pour n'être pas touché, et je mis aussitôt l'épée à la main, ainsi que le sieur X...; fondant sur lui, mon épée pila et resta en cercle; je ne sais comment je reçus trois coups d'épée; un à la main gauche, un au bas-ventre et le troisième à travers la cuisse. Aussitôt, le sieur X... fit volte face et s'enfuit. Je criai

ailleurs. "Un jeune garçon d'une dizaine d'années, dissimulé derrière un arbre, un fusil ou une carabine dans la main, semblait épier quelque gibier.

"Du moins, je le crus. "Mais tout de suite j'aperçus le jeune garçon qui fixait des prunelles ardentes sur le cavalier, lequel, sans se douter de rien, continuait d'avancer de son côté.

"J'allais crier à tout hasard, pressant un malheur, je m'en enquis le temps.

"En moins d'une seconde, — car tout s'accélérait avec une rapidité effrayante, l'enfant abaissa son arme.

qu'on l'arrêtât; il le fut et conduit en prison." M. de Pontalba fut transporté à l'hôpital et saigné huit fois; après quoi, il commença de se remettre.

A notre idée, l'affaire serait vidée. Point du tout. On remit le sieur X... en liberté avant que M. de Pontalba fut guéri. A défaut, celui-ci de quitter l'hôpital, et appuyé sur une canne, de chercher son ennemi. "Je me promis jusqu'à la nuit sans le rencontrer. (Il craignait qu'il ne s'évadât). Le lendemain, je sortis à sept heures d'un matin et me promenaï sur le cours jusqu'à dix heures, que fatigué je fus me reposer dans un magasin sur le cours. Averti que le sieur X... y était, je sortis l'épée à la main, et, en courant sur lui, je reçus un coup d'épée au côté gauche; aussitôt, il se retira à quinze pas et me dit qu'il ne pouvait plus continuer, son épée était faussée; di-ant, il qu'on l'arrêtât; il le fut; il se remit cependant en garde, mais aussitôt fit volte face en sentant une légère piqûre au bras et s'enfuit. Je tombai baigné dans mon sang en voulant le poursuivre."

Cette seconde rencontre arrange-t-elle les choses? Encore moins. Pour éviter les curiosités de la justice, M. de Pontalba passa à la Martinique, à la sollicitation de ses camarades. Toutefois, ceux-ci ne croyaient pas l'honneur satisfait après quatre blessures. Le 30 mars, le premier lieutenant Hazeur écrivit à Pontalba l'avis des officiers du corps; le voici: "M. de Pontalba mérite assurément l'estime et l'amitié de ses camarades.... nous le plaignons tous, mais cependant nous ne le regardons pas encore lavé de l'injure qu'il a reçue; en conséquence, M. de Pontalba ne peut paraître à la garnison qu'après avoir terminé son affaire avec le sieur X...." En même temps, Hazeur manda à son ami qu'il trouvera son adversaire à la Pointe-à-Pitre, mais l'avertit de s'y rendre dé-

visément, à cause de la justice.

A la Pointe, personne. Pontalba parcourut l'île à cheval, pendant deux mois, nuit et jour, mais en vain. Il apprit que le sieur X... après s'être tenu caché dans les bois, s'était embarqué la nuit pour la France. Cette fois, l'affaire est terminée! Elle commence à peine. Nouvelle lettre de Hazeur, au nom des camarades de Pontalba, lui enjoignant de partir à son tour pour la France et d'y rejoindre son ennemi. "Je sais combien il est dur pour toi, dit Hazeur, de chercher un homme qui te fait, mais, mon cher ami, peux-tu lutter contre un corps qui t'aime et qui serait désespéré d'employer les dernières extrémités pour l'empêcher de rester. Le colonel, M. de Repentigny, pensait de même: "Vous ne pouvez raisonnablement, mon cher Pontalba, heurter de front vos camarades qui voyent les choses comme Hazeur vous le marque."

M. de Pontalba partit donc pour la France au milieu de mai. Il alla droit au père de son ennemi, lequel déplora la conduite de son fils, et le livra lui-même. Troisième rencontre, en présence de quatre officiers, où X... fut blessé à la main droite. Comme il refusa de se servir de la gauche, un quatrième rendez-vous fut pris pour le 15 du même mois. M. de Pontalba s'y rendit, mais n'y trouva personne; son adversaire étant depuis six jours parti pour l'étranger. Il écrivit alors au ministre: "Je crois avoir satisfait à ma délicatesse et à celle de mon corps, et j'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien me permettre de rejoindre mon régiment." Le ministre chargea

de l'enquête M. le comte de Genlis. Celui-ci consulta plusieurs officiers, lesquels furent d'avis que M. de Pontalba avait fait tout ce qu'un homme d'honneur pouvait entreprendre, et que le régiment de la Guedeloupe devait en être satisfait. Sur quoi le Roi ordonna à M. de Pontalba de rejoindre son corps, et à ses camarades de le bien recevoir. Ce qui fut fait, le 15 février 1778. L'affaire avait duré un an et quatre jours.

La poursuite judiciaire ne fut pas moins singulière. Commencée après la seconde rencontre, elle aboutit à la condamnation à payer par M. de Pontalba une amende de six cents livres, quoique celui-ci prétendit qu'il n'y avait pas eu duel, parce qu'il n'y avait pas eu préméditation, et qu'il avait simplement couru sur le cours, à un homme qui l'avait offensé. D'ailleurs, à la demande de ministre de la marine, le conseil souverain de la Guedeloupe, révoqua sur sa décision, déchargea M. de Pontalba de l'amende, le 7 mai 1778.

Valerie Bergère, la célèbre actrice de vaudeville, obtint hier soir à l'Orpheum un succès complet dans la nouvelle pièce en un acte qu'elle joue ici pour la première fois, "His Japanese Wife".

Mlle Bergère est bien connue à la Nouvelle-Orléans et son grand talent est familier à tous les amateurs de théâtre, mais jamais jusqu'ici elle ne s'était révélée artiste aussi complète. Tout le monde voudra l'entendre.

Les ponies de Carlisle vont fort bien dressés.

Borani et Novaro se distinguent dans une petite comédie intitulée "Weary Waggles, the Dude Tramp", comme McCabe, Sabine et Vera dans "The Arrivals" de Kitty McCarthy. Les trois Hughes, des instrumentistes, se font applaudir, et Leo Olapas est un merveilleux équilibriste.

Tous les numéros du programme de l'Orpheum sont très intéressants et bien exécutés cette semaine.

"McFadden's Row of Flats" tient laaffiche.

La troupe qui interprète cette pièce est composée de bons artistes dont les saillies, le jeu et le comique mettent immédiatement en belle humeur ceux qui les écoutent.

OPERA FRANÇAIS.

La troupe Baldwin-Melville a remporté le succès auquel on s'attendait dans "The Little Mother", une pièce qui tient du drame et de la comédie et abonde en scènes impressionnantes.

On y trouve tous les personnages généraux du drame, un père débauché, un bon jeune et une héroïne que les méchants trompent, un traître, un vagabond qui a du cœur, une Irlandaise dévouée jusqu'au sacrifice et qui n'a pas sa langue dans sa poche, et deux enfants malheureux.

L'auteur, Lawrence Marston, a bien posé tous ces personnages, et il conduit au dénouement sans que l'intérêt s'affaiblisse un seul instant. Il va sans dire que tout finit bien.

La troupe Baldwin-Melville dont c'est la dernière semaine au théâtre de la rue Bourbon va jouer chaque jour devant des salles comblées.

GRAND OPERA HOUSE.

Tous les artistes de la troupe de M. Fourton ont dans "The Minister", le mélodrame de Sedley Brown qui tient l'affiche cette semaine au "Grand", l'occasion de déployer tout leur talent, et aucun n'y manque.

Il faut citer particulièrement Mlle Minnie Phillips, qui ne s'est jamais montrée actrice plus accomplie que dans un rôle qui, pour n'être pas le premier de la pièce, n'en est pas moins important.

Tous les autres artistes ont été à l'unisson, et rarement une pièce est-elle aussi complètement bien jouée que "The Minister" au "Grand".

Cette semaine sera certainement une des plus fructueuses du théâtre de la rue du Canal.

Le Cirque Forenough-Sells.

La première représentation du cirque d'Adam Forenough et des frères Sells, qui n'en donne que trois à la Nouvelle-Orléans, dans le Parc Audubon, aura lieu ce soir à huit heures. Les deux autres sont fixés à demain. A deux heures de l'après-midi et à huit heures du soir.

Ce cirque est incontestablement le plus grand du monde. Il offre tant de curiosités et d'attractions diverses qu'il faudrait, comme le disait récemment un grand journal de New York, le "Times", une douzaine de paire d'yeux pour les voir toutes.

Dans la ménagerie très complète se trouvent quatorze ours polaires.

Ses quatre cents chevaux sont superbés et son troupeau d'éléphants danseurs est extraordinaire. Une armée de clowns est attachée à ce cirque pour la plus grande joie des spectateurs. Quant à ses écuyers, ses équilibristes, ses gymnastes, ses athlètes, ils sont légion. Il possède aussi de prodigieux bicyclistes dont l'un saute dans le vide sur sa machine.

Une colonne ne suffirait pas pour la liste des numéros du programme du cirque Forenough-Sells.

—Vous lui faites mal, monsieur, dit-elle avec une autorité qui parut en imposer à l'homme, lâchez cet enfant. Ce n'est pas un criminel. D'ailleurs, M. Béchet que voici le connaît, et il le connaît aussi la mère.

—Béchet, interrompit le duc, c'est le nom de mon garde.

—Oh! alors, vous saurez tout par lui.

"Celui qu'elle avait désigné par son nom, intervint, et d'un ton bref pour cacher l'émotion à laquelle il était en proie, en tortillant furieusement sa moustache grisonnante:

—Lâchez-le; Gauthier répéta-t-il, je vous prie, il ne se sauvera pas.

"Le garde ohampêtre hésita une minute. Puis n'osant sans doute pas refuser cette satisfaction à un collègue, il abandonna le bras de son prisonnier, qui, libre, se précipita, cette fois, en sanglotant sur le corps toujours inanimé de la jeune femme.

—Maman, maman! cria-t-il avec un accent déchirant, écoutez-moi, répondez, je t'en supplie. Ne meurs pas, oh! ne meurs pas! "Ne sachant plus trop que faire, et orageant peut-être de se laisser gagner lui aussi, par le sentiment de pitié dont, je vous assure, il était impossible à un être humain, au dur qu'il fut, de se défendre à la vue du décès de ce petit garçon, le garde

champêtre, en fonctionnaire qui ne sait que sa consigne, voulait mettre un terme à cette scène, laquelle se prolongeait de façon si pénible depuis un instant.

—Il faut cependant qu'il me saive grammaire-t-il.

—Oh! le conduisez-vous! demanda le garde-chasse, avec un tremblement plus marqué dans la voix.

—A la prison départementale, comme c'est mon devoir.

—Mais non, mais non, Gauthier, rien ne presse. Pourquoi ne pas le mener simplement chez M. le maire?

—Il est absent.... Alors, je n'ai pas davantage de temps à perdre, conclut le fonctionnaire, avec une affection de brutalité. M. le sous-préfet fera ce qu'il voudra. Si quelqu'un a des réclamations à présenter, qu'il s'adresse à lui. Moi, je m'en lave les mains.

"Et empoignant l'enfant se cramponnant avec une énergie de sauvage aux vêtements de sa mère, il chercha à l'entraîner hors de notre vue.

—Monsieur Béchet.... monsieur Béchet.... Ne me laissez pas aller en prison. J'ai tiré parce que c'était un méchant, qui faisait pleurer maman.... Au secours! au secours! cours!

"Le garde ohampêtre finit par relever son regard, le marié, et se précipita.

"Le garde-chasse et la jeune femme très belle étaient demou-

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

LA DELAISSEE

GRAND ROMAN INEDIT.

Par Georges Maldague.

PREMIERE PARTIE

Mensonge d'Amour.

IX

Un murmure admiratif s'éleva, au mépris de l'étiquette, quand